

ANALYSE DE LA VISION A LONG TERME POUR LES ZONES RURALES DE L'UE - VERS DES ZONES RURALES PLUS FORTES, CONNECTEES, RESILIENTES ET PROSPERES D'ICI 2040

INTRODUCTION

"Les zones rurales constituent le tissu de notre société et le puits de notre économie. Elles sont un élément essentiel de notre identité et de notre potentiel économique. Nous allons chérir et préserver nos zones rurales et investir dans leur avenir."

Présidente von der Leyen - juillet 2019

(Orientations politiques pour 2019-2024)

Lors du discours inaugural de la présidente de la Commission européenne, Ursula Von Der Leyen, et de la présentation des orientations politiques pour 2019-2024, les zones rurales ont fait l'objet d'une grande attention. **Cela a conduit à la publication de la communication sur une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE** le 30 juin 2021.

Pour façonner la vision à long terme, **la Commission a recueilli des données et des opinions auprès des communautés et des entreprises rurales par le biais de centres de recherche, de consultations publiques et d'événements organisés par les parties prenantes.**

Quatre domaines d'action complémentaires ont émergé de cette recherche, définissant un plan d'action complet.

- **Renforcement des zones rurales:** elles sont considérées comme les sièges des nouvelles communautés locales, protagonistes actifs de la société. L'objectif est d'associer plus étroitement les femmes et les hommes aux processus politiques et décisionnels. Les parties prenantes et les réseaux de tous les niveaux de gouvernement sont pris en compte pour trouver les meilleures solutions en matière de politique, d'investissement et de prestation de services.
- **Connecter les zones rurales:** améliorer les connexions avec les zones urbaines et périurbaines pour faciliter l'accès à un large éventail de services. Les investissements sont donc orientés vers la transition numérique et les connexions de transport public.
- **Augmentation de la résilience des zones pour promouvoir le bien-être:** ces préoccupations objectives sont la conservation des ressources naturelles et des paysages, y compris culturels. L'objectif est de raccourcir les systèmes d'approvisionnement alimentaire pour qu'ils résistent au changement climatique et économique, en investissant dans la réduction de la production de CO2 et dans une économie circulaire et durable.
- **Des zones rurales plus prospères:** vise à encourager la diversification des activités économiques de manière durable pour rendre l'environnement stratégiquement attractif. Les mesures porteront sur la numérisation, la formation et l'information.

Afin de mieux comprendre le contexte, nous présentons brièvement quelques données illustrant la situation dans les zones rurales entre 2018 et 2019.

<i>Topographie</i>	83% de la superficie totale de l'UE est constituée de terres agricoles, de forêts et d'espaces naturels.
<i>Démographie</i>	30,6% de la population vit dans ces zones, et la plupart d'entre eux ont plus de 50 ans.
<i>Inclusion sociale</i>	22,4% de la population est menacée par la

	pauvreté et l'exclusion sociale.
<i>Accès aux services et aux infrastructures</i>	Il y a eu une détérioration, notamment des services de santé, des opportunités d'emploi et des infrastructures éducatives.
<i>Emploi et éducation</i>	Le taux d'emploi est plus élevé dans les zones urbaines, ce qui serait dû à une diminution de la population active rurale. Il existe également un écart de 13% entre les sexes en matière d'emploi et un écart de 19% en matière d'éducation entre les zones urbaines et rurales.
<i>Développement économique</i>	le PIB moyen par habitant dans les régions rurales ne représentait que les trois quarts de la moyenne de l'UE. L'ensemble de la chaîne agroalimentaire représente 75 % des emplois de la bioéconomie de l'UE et réalise deux tiers de son chiffre d'affaires.
<i>Tourisme</i>	Dans les zones rurales, le nombre de nuits passées dans des établissements d'hébergement est plus élevé que dans les zones urbaines, soit environ trois fois plus.
<i>Gouvernance et innovation</i>	Les résidents ruraux sont considérés comme plus susceptibles de faire confiance aux autorités locales et régionales (57%) qu'au gouvernement national ou à l'UE. La plupart des projets d'innovation locaux se concentrent sur les types d'agriculture biologique, de conservation, agro-écologique et les principes de circularité.

Pour plus d'informations sur les données résumées, veuillez [consulter la page web dédiée de la Commission européenne](#). Les données détaillées peuvent être consultées dans les [documents produits par le personnel de la Commission](#) accompagnant la communication.

ARRIERE-PLAN

1. INITIATIVES DE LA COMMISSION EUROPEENNE

La vision à long terme pour les zones rurales de l'UE s'inscrit dans le cadre de la priorité politique de la Commission intitulée "[un nouvel élan pour la démocratie européenne](#)" et a pour toile de fond une Europe adaptée à l'ère numérique ([transition numérique](#)) et un [Green Deal](#) européen ainsi que le [plan de relance pour l'Europe](#). La stratégie de vision à long terme se déroule parallèlement à l'examen de la nouvelle [politique agricole commune](#).

Au cours des dernières décennies, les changements climatiques, sociaux et économiques ont affecté les zones rurales. **L'objectif est donc de relever les nouveaux défis en s'appuyant également sur le fort impact de la pandémie de COVID-19.**

La Commission s'est engagée à **réduire les disparités régionales et à aider les zones rurales**. D'un point de vue juridique, cet engagement est consacré par l'**article 174 du TFUE**, qui stipule qu'une

attention particulière doit être accordée aux zones rurales, aux zones affectées par la transition industrielle et aux régions qui souffrent de handicaps naturels ou démographiques graves et permanents, telles que les régions les plus septentrionales à très faible densité de population et les régions insulaires, transfrontalières et de montagne. Ce statut est consacré par l'**article 349 du TFUE**.

¹

Afin d'atteindre ces objectifs, plusieurs actions ont été mises en place en plus des lignes générales mentionnées ci-dessus.

- La Commission a travaillé dès le début avec le [réseau européen pour le développement rural \(REDR\)](#), les réseaux ruraux nationaux et les unités de soutien ainsi que les organisations de parties prenantes pour offrir des possibilités de partager des points de vue et des informations.
- Le REDR a mis en place un [portail dédié à la vision rurale à long terme](#).
- Entre le 07 septembre 2020 et le 30 novembre 2020, la Commission a ouvert une [consultation publique](#) adressée à toutes les parties intéressées (grand public, citoyens européens vivant dans des zones rurales, urbaines et intermédiaires, organes gouvernementaux à tous les niveaux, organisations représentatives, consommateurs, ONG, acteurs privés, recherche et universités, institutions et organisations d'éducation et de formation) **afin de recueillir les perceptions sur les besoins des zones rurales, les raisons d'attirer ces zones, les opportunités pour l'avenir et la gouvernance**. Le rapport de synthèse des résultats est disponible sur le lien ci-dessus de la consultation publique.
- La Commission a fourni un [ensemble d'ateliers](#) "pour encourager les groupes de citoyens ruraux à explorer leur vision idéale de l'avenir de leur zone rurale et à alimenter le processus avec leurs points de vue". "Les [résultats](#) de l'application des ateliers ont été livrés pour le 31 janvier 2021, et le traitement a aidé à formuler la nouvelle communication du 30 juin 2021.
- Les résultats ont été présentés lors de la "[Semaine de la vision rurale](#)", un événement interactif qui s'est tenu du 22 au 26 mars 2021 et qui était consacré à des interventions politiques et scientifiques, à des ateliers et à une plate-forme destinée à favoriser l'échange d'idées entre les parties prenantes du "[Marché rural](#)".
- Les résultats de l'application de l'atelier peuvent être trouvés dans le "[rapport Rural Voice](#)", publié sur le site web de l'ENRD le 17/06/2021.
- Application des sondages d'opinion Eurobaromètre. L'[Eurobaromètre spécial 504](#) publié le 20 octobre 2020 sur la situation dans les zones rurales et l'[enquête flash Eurobaromètre 491](#) plus récente visant à évaluer les priorités sur lesquelles axer la stratégie, publiée en juin 2021, sont notifiés.

2. LA PRISE DE POSITION D'AREPO

La prise de position a été envoyée aux membres en novembre 2020. L'AREPO a salué l'intention de la Commission européenne de développer une vision à long terme pour les zones rurales, en reconnaissant l'**importance de consulter les citoyens et les parties prenantes rurales**.

L'objectif du document était de rappeler l'importance des indications géographiques en tant qu'outil de développement rural et d'aménagement du territoire. La position souligne donc combien il est important de prendre en compte les régimes de qualité en raison de leurs multiples externalités positives et de leur capacité à maximiser leur contribution aux zones rurales.

¹ Version consolidée du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ([TFUE](#))

En rappelant et en prenant en compte la diversité des zones rurales de l'UE, les points suivants ont été soulignés.

1. **La contribution des régions à la vision à long terme des zones rurales;** l'AREPO a invité la Commission européenne à prendre en **considération de manière plus significative le rôle des régions** dans cette vision car elles ont toujours été les principaux acteurs du maintien des activités économiques et sociales. L'objectif était d'**encourager une plus grande consultation et communication** avec les régions pour aborder les étapes et actions suivantes. Les régions ont le potentiel pour mettre en œuvre la communication au niveau local.
2. **La nécessité d'une approche intégrée et coordonnée;** l'AREPO a souligné l'importance de **s'aligner sur la politique agricole commune de l'UE et les [politiques de cohésion](#)**, de rester en phase avec la stratégie numérique et de collaborer pour atteindre les objectifs du Green Deal européen parallèlement à la stratégie de la Ferme à la Table. Un appel a été lancé en faveur d'une **plus grande interrelation entre les fonds** pour financer les stratégies locales avec une approche multi-fonds au niveau financier. En outre, l'accent a été mis sur la résolution de l'équilibre urbain-rural. En ce qui concerne la PAC, les participants ont souligné la nécessité d'une **véritable dimension territoriale et régionale dans la proposition de la Commission**. Ils ont demandé la réintroduction des **autorités de gestion régionales** et une collaboration plus forte dans les plans stratégiques nationaux, avec un fonds de développement rural plus substantiel dans la PAC.
3. **Les indications géographiques en tant que véhicule clé pour atteindre une croissance rurale durable;** à la lumière des déclarations de la Commission européenne sur l'importance des indications géographiques pour le développement rural, on note le grand potentiel des IG pour la protection des traditions, des paysages et des ressources naturelles. Elles agissent comme une barrière contre la production intensive, empêchant une perte supplémentaire de l'agro-biodiversité.

Pour la révision et le renforcement de la politique de qualité de l'UE, une plus grande attention est demandée pour la **sphère de l'éducation et de la formation sur le sujet, en encourageant une approche transversale pour former des experts dans le secteur des IG**. Il est également demandé d'**accorder une plus grande attention aux jeunes générations** afin d'éviter le dépeuplement des zones rurales et défavorisées et d'encourager le changement de génération.

Parmi les autres points cruciaux du document de synthèse figure l'appel à **soutenir et à former les groupes de producteurs de produits labellisés et à renforcer leur rôle dans l'élaboration de nouvelles stratégies de promotion et de formation pour la jeune génération**. Il est souligné que ce processus est important s'il s'inscrit dans le cadre de la transition numérique pour faciliter l'accès aux nouvelles infrastructures technologiques dans les zones rurales.

[Pour plus d'informations sur la prise de position, cliquez ici.](#)

ANALYSE DE LA COMMUNICATION

1. LE CONTEXTE

La nouvelle communication "[Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE - Vers des zones rurales plus fortes, connectées, résilientes et prospères d'ici 2040](#)" est conçue pour soutenir les zones rurales en identifiant les objectifs, les questions clés à traiter et en présentant un plan d'action défini.

La communication se compose principalement de deux documents ²:

1. [COM\(2021\) 345 final](#) est le principal document de référence présentant les actions générales;
2. [COM\(2021\) 345 final ANNEXE](#) présente spécifiquement le futur plan d'action pour la vision à long terme.

Il vise à répondre aux nouveaux défis et aux préoccupations connexes en s'appuyant sur les opportunités émergentes des transitions verte et numérique de l'UE et sur les enseignements tirés de la pandémie COVID 19.

Les zones rurales sont ainsi perçues comme des lieux de bien-être, de sécurité, d'éco-vies et de nouvelles possibilités de renouvellement social et économique.

2. DEFIS ET OPPORTUNITES

Les possibilités offertes à ces zones dans le cadre des nouvelles orientations européennes (transitions numérique, verte et durable) concernent la **redéfinition des paysages ruraux boisés et des zones naturelles pour réguler les flux d'eau, capturer les polluants du carbone et d'autres substances dans l'atmosphère et prévenir l'érosion des sols**. La gestion durable de l'agriculture et de la sylviculture, y compris la durabilité environnementale, économique et sociale, permet de préserver des emplois et des moyens de subsistance décents, les systèmes écologiques et la biodiversité, et d'améliorer la résistance au climat et aux risques. Le document souligne également l'importance d'**améliorer la qualité des produits et de soutenir les agriculteurs, les forestiers et les entrepreneurs ruraux qui sont les moteurs de la transition vers une société et une économie plus vertes**.

En outre, la vision à long terme est également utile pour **stimuler la production d'énergie propre et renouvelable** afin que l'Europe puisse atteindre son objectif d'être le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050.

Le document mentionne également l'intention de **stimuler le développement d'une bio-économie durable afin de créer de nouvelles chaînes de valeur plus diversifiées et des processus plus écologiques et plus efficaces**. Cela peut se faire en restaurant les écosystèmes dégradés.

Du point de vue de la production alimentaire, il est souligné que la **transition vers des méthodes de production biologique**, le développement de chaînes d'approvisionnement courtes, la transformation locale et les produits innovants seront encouragés, conformément à la [stratégie "de la ferme à l'assiette"](#) l'UE et au [plan d'action pour le développement de la production biologique](#), afin de contribuer à renforcer le rôle des agriculteurs et à augmenter leurs revenus.

D'autres facteurs critiques pour le développement des zones rurales seront le **développement du tourisme** pour soutenir la production d'aliments locaux de qualité et une gestion appropriée du paysage. Les **biodistricts** (zones géographiques où les agriculteurs, le public, les opérateurs touristiques, les associations et les autorités publiques sont d'accord avec la gestion durable des ressources locales basée sur des principes et des pratiques biologiques) seront également soutenus.

Si la qualité de vie dans ces zones est adéquate et qu'il y a des améliorations en termes d'accessibilité numérique et d'infrastructure, il y aura un retour social aussi bien qu'économique; **les jeunes seront plus intéressés à investir dans les zones locales**, et il sera plus facile pour les

² La communication est également soutenue par un document de travail des services de la Commission, [SWD\(2021\) 166 final \(1/3, 2/3, 3/3\)](#), présentant des données et des figures techniques.

nouveaux entrepreneurs de lancer et de développer leurs entreprises. L'opportunité à saisir est le développement d'écosystèmes d'innovation pour permettre la croissance des communautés rurales.

À la lumière des données, des opportunités et des opinions des citoyens et des parties prenantes, et sur la base des deux éléments directeurs mis en évidence comme ayant le plus grand impact - **la démographie et la gouvernance** - quatre domaines d'action complémentaires ont été identifiés - des zones rurales **fortes, connectées, résilientes et prospères**.

Chaque domaine a été défini, et un plan d'action pour les années à venir est exposé. Dans les paragraphes suivants, les points d'action futurs pour chaque section sont brièvement définis et illustrés.

2. DOMAINES D'ACTION



La Commission a identifié quatre domaines d'action différents. **Un Pacte rural européen et un Plan d'action rural** ont également été présentés pour atteindre les objectifs discutés dans les paragraphes suivants. Ceux-ci présentent des actions et des outils tangibles pour revitaliser ces zones.

Le **Pacte rural** sera élaboré avec la participation de tous les niveaux de gouvernance et des parties prenantes. Le Pacte fournira un cadre commun pour l'engagement et la coopération d'un large éventail d'acteurs aux niveaux européen, national, régional et local. Les **interactions entre tous les acteurs seront** encouragées pour atteindre les objectifs en accord avec les autres politiques européennes. La Commission jouera le rôle de facilitateur pour partager les expériences et les bonnes pratiques. Une **attention particulière sera accordée à la gestion des transitions structurelles et à la gouvernance multi-niveaux et participative** pour concevoir et mettre en œuvre des solutions qui fonctionnent le mieux pour les zones rurales.

D'autre part, **le plan d'action rural (PAR)** décrit les actions clés pour chaque secteur et sera fondamental pour le soutien des zones rurales, en articulant les projets et les stratégies. Le financement de la mise en œuvre du plan proviendra principalement du **Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)** de la nouvelle PAC et du **Fonds de cohésion (FC)** de la politique de cohésion.

Le PAR mettra en œuvre un mécanisme permettant d'évaluer l'impact de la législation et des initiatives essentielles sur les zones rurales. Un Observatoire rural sera mis en place pour collecter des données et publier des études statistiques afin de définir des zones rurales fonctionnelles. L'objectif est d'améliorer l'attractivité, la gouvernance et la production alimentaire par la transition numérique, le soutien aux infrastructures et le renforcement du tissu social.

Les paragraphes suivants présentent les domaines d'action avec les principaux points du plan d'action rural.

Pour plus d'informations et un plan détaillé, veuillez consulter l'[annexe](#) de la communication.

Des zones rurales plus fortes

Les zones rurales devraient abriter des communautés locales autonomes et dynamiques.

La priorité sera de permettre à tous les individus de participer activement aux processus d'élaboration des politiques et de prise de décision, en améliorant les possibilités de participation active du public en impliquant un large éventail de parties prenantes et de réseaux et tous les niveaux de gouvernement.

L'objectif est de faire en sorte que les zones rurales soient des lieux attrayants pour vivre et travailler en permettant et en facilitant l'accès à des services essentiels de qualité suffisante, tels que l'eau, l'assainissement, les soins de santé, l'énergie, les transports, les services financiers et la communication numérique.

Pour ce domaine stratégique de vision à long terme, le plan d'action rural de l'UE prévoit :

- **2021 Recherche et innovation pour les communautés rurales:** l'UE s'engagera dans des activités de recherche et d'innovation qui soutiennent le développement des zones rurales. Ces activités comprendront, au cours des deux premières années d'Horizon Europe, la création d'un "centre de compétence et de formation sur l'innovation rurale", ainsi que des actions visant à trouver des solutions intelligentes pour des communautés rurales intelligentes, des innovations dans l'agriculture et les zones rurales, et des innovations en matière de responsabilité sociale des entreprises pour améliorer la santé et la sécurité au travail dans l'agriculture.
Un forum annuel des "Start-up Villages" pour l'innovation rurale reliera les acteurs de toute l'UE.
- **2021 Amélioration de la mise en réseau pour LEADER/CLLD et Smart Villages:** la connexion entre les projets et les zones rurales sera renforcée en améliorant l'accès au financement, aux conseils et aux stratégies.
- **2021 Soutien à l'éducation, à la formation, à la jeunesse, au sport et aux activités bénévoles dans les zones rurales:** l'UE agira en promouvant les nouveaux programmes Erasmus + et Corps européen de solidarité (2021-2027) par le biais de mécanismes spécifiques adaptés aux différentes dimensions territoriales.
- **2022 Élaboration d'une étude sur l'utilisation des terres liée à l'agriculture durable:** l'étude évaluera comment encourager une planification/un zonage optimal de l'utilisation des terres et de leurs ressources.
- **2022/2023 Création d'une plateforme de revitalisation rurale:** il s'agira d'un guichet unique pour la coopération entre les communautés rurales, les porteurs de projets ruraux et les autorités locales.

Zones rurales connexes

La poursuite du développement des zones rurales dépend de leur bonne connexion avec les zones périurbaines et urbaines. L'UE s'efforcera d'améliorer les services de transport public, les infrastructures, le transport maritime et aérien, en vue de trouver des solutions d'e-mobilité et de tester de nouvelles possibilités de transport durable et écologique.

La numérisation est cruciale, non seulement pour la connectivité mais aussi pour l'optimisation des ressources afin de rendre les systèmes plus efficaces et efficaces.

Pour ce domaine stratégique de vision à long terme, le plan d'action rural de l'UE prévoit:

- **2021 Développer la mobilité rurale en aidant les municipalités rurales à identifier les meilleures pratiques et les services de mobilité multimodale:** en s'appuyant sur son expérience des réseaux de mobilité urbaine, la Commission aidera les municipalités rurales à discuter et à identifier des solutions de mobilité. Le réseau présentera des initiatives locales que les autorités locales pourraient reproduire sur leur territoire et fournira un forum de discussion sur les questions de mobilité rurale.
- **2021 Rural Digital Futures:** la connectivité numérique sera encouragée pour combler les écarts entre les zones urbaines et rurales en allouant des fonds publics. Il y aura également un investissement dans la technologie numérique par le biais de programmes européens tels que [Horizon Europe](#) et d'autres pour permettre la transition. Des investissements seront également réalisés dans la formation afin de disposer de personnes compétentes dans les domaines numériques. Les progrès seront évalués à l'aide d'indices spécifiques.
- **2021 Mise en évidence des connexions urbaines et rurales dans le nouveau cadre européen pour la mobilité urbaine:** le nouveau [cadre européen pour la mobilité urbaine](#) comprendra des actions spécifiques visant à mieux intégrer les connexions urbaines, périurbaines et rurales.
- **2021 Continuer à promouvoir la numérisation du secteur agricole par le renforcement des capacités (notamment en matière de compétences numériques), la recherche et l'innovation et la démonstration.**
- **2022 Soutenir le déploiement de la large bande dans les zones rurales.**
- **2022 Améliorer l'accessibilité des zones rurales grâce à la [stratégie des drones 2.0](#) :** outre les services publics (inspections et mesures sur le terrain), les drones peuvent améliorer l'accessibilité des zones rurales éloignées par la livraison de marchandises.

Des zones rurales résilientes

Dans ce domaine d'action identifié par la Commission, l'importance du Green Deal est soulignée afin de rendre les zones rurales résilientes face au changement climatique, aux crises économiques et à la préservation des ressources, des paysages, etc. Les zones rurales ont un rôle important à jouer dans l'atténuation de l'empreinte carbone et le développement d'une bioéconomie circulaire et durable. L'agriculture durable, la sylviculture et la production d'aliments de qualité seront abordées dans ce domaine.

Les transitions verte et numérique doivent être équitables et prendre en compte les besoins de tous les membres de la communauté rurale, y compris ceux des groupes défavorisés, afin de renforcer la résilience sociale des zones rurales. Des travaux seront menés sur la formation aux activités durables afin de rendre les zones rurales attractives, socialement inclusives et propices au changement de génération.

Pour ce domaine stratégique de vision à long terme, le plan d'action rural de l'UE prévoit:

- **2021 L'action climatique par la production de carbone dans les tourbières:** la conservation des zones humides et des tourbières présente un grand potentiel en termes d'avantages climatiques, car elle permet de réaliser immédiatement d'importantes réductions d'émissions dans une zone relativement petite, tout en offrant plusieurs co-bénéfices liés à la gestion de l'eau et à la biodiversité. Présentée dans la stratégie "de la ferme à la table", une nouvelle initiative de l'UE en faveur de l'agriculture de carbone permettra de promouvoir ce nouveau modèle économique, et des initiatives d'agriculture carbone pourront être développées dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune.
- **Mission de l'UE 2021 pour la santé des sols et l'alimentation:** cette proposition de mission, financée dans le cadre d'Horizon Europe, vise à mettre en œuvre un programme de recherche et d'innovation impliquant différents acteurs pour améliorer la santé des sols, la santé des systèmes d'eau et la production alimentaire.
- **2021 Résilience sociale et femmes dans les zones rurales:** des possibilités seront offertes pour accroître la participation des femmes au marché du travail, notamment en investissant dans des services permettant de concilier vie professionnelle et vie privée. La Commission continuera à soutenir les travaux des États membres visant à améliorer la disponibilité et l'accessibilité de services d'éducation et de soins de qualité pour les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées dans les zones rurales.
- **2021 Analyser la mobilité spatiale dans les zones démographiquement en déclin en Europe:** cette analyse sera utilisée pour identifier les recommandations politiques axées sur le retour des individus dans leur lieu d'origine.
- **2021 Garantir l'égalité des chances pour les enfants des zones rurales:** le travail dans ce domaine contribuera à garantir que les enfants dans le besoin aient un accès gratuit à l'éducation et aux soins de la petite enfance.
- **2021 Répondre aux besoins des personnes handicapées dans les zones rurales.**
- **2022 Soutenir les municipalités rurales dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique:** cette aide sera mise en œuvre par le soutien des municipalités rurales dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique, l'utilisation des fonds structurels pour financer la vague de renouvellement et l'inclusion des zones rurales européennes dans le Nouveau Bauhaus européen.
- **2022 Préparer une étude sur les conditions de travail des travailleurs agricoles saisonniers:** l'étude se concentrera sur l'identification des règles et réglementations applicables.
- **2022 S'attaquer à l'inclusion et à l'intégration des personnes issues de l'immigration dans les zones rurales:** la Commission étudiera les possibilités de créer des partenariats ruraux pour promouvoir l'inclusion et l'intégration des migrants dans les zones rurales.

Des zones rurales prospères

Afin de rendre les zones rurales plus prospères, l'une des principales stratégies concerne la diversification des activités économiques dans de nouveaux secteurs. La vision favorisera la mise en œuvre de stratégies économiques durables en rendant l'environnement rural plus attrayant pour de nouvelles activités. Le rôle économique essentiel joué par l'agriculture, la sylviculture et la pêche doit être préservé.

Pour le secteur agroalimentaire, des incitations sont prévues pour le développement de chaînes d'approvisionnement courtes et l'utilisation de systèmes d'étiquetage qui reconnaissent la qualité et la variété des produits alimentaires locaux et traditionnels. Les organisations de producteurs auront la possibilité de promouvoir les produits et leurs régions par le biais d'activités telles que des

campagnes publicitaires. Cela contribue à préserver l'autosuffisance et la durabilité de la production alimentaire européenne.

Pour ce domaine stratégique de vision à long terme, le plan d'action rural de l'UE prévoit:

- **2021 Entrepreneuriat et économie sociale dans les zones rurales:** une série d'actions est proposée pour permettre aux entrepreneurs, aux PME et aux organisations de l'économie sociale de revenir, de se transformer et de prospérer. De nouveaux modèles commerciaux d'économie sociale, des projets et des formations pour les nouveaux entrepreneurs soutiendront les environnements innovants.
- **2021 Continuer à encourager les États membres à accroître les possibilités d'éducation, de formation et de travail pour les jeunes des zones rurales et reculées, dans le cadre de la garantie pour la jeunesse et de l'espace européen d'apprentissage:** [la garantie renforcée pour la jeunesse](#) est un engagement des États membres de l'UE à veiller à ce que tous les jeunes de moins de 30 ans reçoivent une offre de bonne qualité d'emploi, de formation complémentaire, d'apprentissage ou de stage. Une attention particulière sera accordée à la mise à disposition d'emplois et d'autres opportunités.
- **2021 Promouvoir le développement d'une bioéconomie durable, notamment dans le cadre de la stratégie forestière de l'UE et de l'initiative pour le carbone durable:** cette action permettra aux zones rurales de résister au changement climatique et de faire face aux crises économiques. Trois milliards d'arbres seront plantés d'ici 2030, et un réseau sera promu pour faire entendre la voix des zones forestières rurales.
- **2022 Souligner le rôle des organisations de producteurs (OP) dans le développement rural et renforcer le groupe des producteurs IG:** les OP peuvent contribuer à élever le niveau de vie et guider les producteurs pour améliorer leur économie. [Le rôle des OP sera renforcé et les groupes de producteurs d'IG disposeront d'outils supplémentaires pour renforcer leur position dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, en garantissant un rendement équitable.](#)

INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES ET COMMUNICATION DE LA VISION A LONG TERME

La communication accorde également une place aux IG. Plus précisément, les actions les concernant sont mentionnées sous le titre "**Des zones rurales prospères**". Il est reconnu que les IG jouent un rôle important dans le développement dans le cadre qui **encourage la diversification de la production et la durabilité** dans toutes ses nuances (principalement économique, environnementale et sociale). L'incitation au développement de produits de qualité se fera en synergie avec le tourisme, la commercialisation et la transformation à la ferme.

D'un point de vue technique, cela se fera grâce à la **nouvelle PAC, au renforcement de la stratégie « Farm to Fork » et aux stratégies mises en œuvre par Horizon Europe.**

Le plan d'action rural mentionne déjà une initiative qui, à partir de 2022, mettra en évidence le rôle des **organisations de producteurs** en fournissant des outils supplémentaires pour la production, la promotion, le marketing, la valorisation et l'échange de bonnes pratiques en la matière. La transition numérique sera fondamentale, et la plateforme numérique pour la revitalisation rurale soutiendra les actions.